

PN-ACB-684

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

VOLUME 13

DONNEES BUDGET-CONSOMMATION

BORGOU

**PROJET D'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT
DES ZONES LIBEREES DE L'ONCHOCERCOSE**

BUREAU CENTRAL DES PROJETS
B.P. 2022 - COTONOU
R.P. BENIN

MULTINATIONAL AGRIBUSINESS SYSTEMS, INC.
1401 WILSON BOULEVARD
ARLINGTON, VIRGINIA 22209

1980 - 1983

a

VOLUME 13

BUDGET-CONSOMMATION

BORGOU

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P. 1
I. LES PRATIQUES BUDGETAIRES	3
A. Unité Budgétaire	4
B. Système d'Epargne, de Crédit, et de Transfert	5
1. Le Système d'Epargne	5
2. Le Crédit	8
3. Le Transfert	9
II. LES RECETTES DES MENAGES	10
III. LES DEPENSES DES MENAGES	19
IV. LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE	23

VOLUME 13B : TABLEAUX STATISTIQUES

9. Distribution des ménages qui centralisent leurs dépenses par ménage agricole et non agricole.
10. Distribution des ménages agricoles et non-agricoles selon le degré de parenté du membre de ménage qui gardent les recettes.
11. Distribution des ménages agricoles et non-agricoles selon le degré de parenté du membre du ménage qui décide des achats.
12. Distribution des ménages appartenant à un groupe de tontine par ménages agricoles et non-agricoles.
13. Distribution des ménages agricoles et non-agricoles appartenant à groupe de tontine selon la périodicité du versement.
14. Distribution des ménages appartenant à un groupe de tontine par les tranches du montant versé périodiquement.
15. Distribution des ménages appartenant à un groupe de tontine par tranches de montant d'argent reçu de la tontine au cours de l'année précédant l'enquête.
16. Distribution des ménages agricoles et non-agricoles selon les autres types de systèmes d'épargne.
17. Distribution des ménages par tranche du montant d'argent épargné dans un autre système d'épargne durant l'année 1980.

18. Distribution des ménages agricoles et non-agricoles par tranches du montant global d'argent au cours de l'année 1980.
19. Distribution des ménages ayant sollicité un prêt pour ménages agricoles et non agricoles.
20. Distribution des ménages agricoles ayant sollicité un prêt par tranches de montant d'argent sollicité et par origine du prêt.
21. Distribution des ménages non-agricoles ayant sollicité un prêt par tranches du montant d'argent sollicité et par origine du prêt.
22. Distribution des ménages agricoles ayant sollicité un prêt par tranches du montant à rembourser et selon la durée du prêt.
23. Distribution des ménages non-agricoles ayant sollicité un prêt par tranches du montant à rembourser et selon la durée du prêt.
24. Distribution des ménages agricoles et non-agricoles ayant sollicité un prêt selon la destination du prêt.
25. Distribution des ménages recevant une aide ou une subvention d'une tierce personne par ménages agricoles et non-agricoles.
26. Distribution des ménages agricoles et non-agricoles selon les tranches du montant d'aide ou de subvention reçue annuellement.
27. Distribution des ménages accordant une aide ou une subvention d'une tierce personne par ménages agricoles et non-agricoles.
28. Distribution des ménages selon les tranches du montant d'aide ou de subvention accordée annuellement.
29. Distribution des ménages recevant d'un organisme une subvention par ménages agricoles et non-agricoles.
30. Distribution des ménages par tranche de montant de subvention reçue d'une tierce personne au cours de l'année 1980.
31. Répartition mensuelle des revenus des ménages.
32. Distribution des ménages agricoles selon les tranches de revenus par personne et par un (RPA) et selon l'âge du chef d'exploitation.
33. Distribution des ménages non-agricoles selon les tranches de revenus par personne et par an (RPA) et selon l'âge du chef de ménage.
34. Distribution des ménages agricoles selon les tranches de revenus (RPA) selon la taille du ménage.
35. Distribution des ménages non-agricoles selon les tranches de revenus (RPA) et selon la taille du ménage.
36. Distribution des ménages agricoles selon les tranches de revenus (RPA) et selon le nombre d'actifs.
37. Distribution des ménages non-agricoles selon les tranches de revenus (RPA) et selon le nombre d'actifs.

38. Distribution des ménages non-agricoles selon les tranches de revenus (RPA) et selon l'activité du chef de ménages.
39. Structure générale des recettes des ménages par origine des produits.
40. Structure détaillée des revenus par an.
41. Répartition des ménages agricoles et de la masse des recettes annuelles selon la nationalité.
42. Distribution des ménages agricoles et de la masse des recettes annuelles par tranche des recettes et par an.
44. Répartition mensuelle des dépenses des ménages.
45. Distribution des ménages agricoles selon les tranches de dépenses par personne et par an (DPA) et selon l'âge du chef d'exploitation.
46. Distribution des ménages non-agricoles selon les tranches de dépenses (DPA) et selon l'âge du chef de ménage.
47. Distribution des ménages agricoles selon les tranches de dépenses (DPA) et selon la taille du ménage.
48. Distribution des ménages non-agricoles selon les tranches de dépenses et (DPA) et selon la taille du ménage.
49. Distribution de ménages agricoles selon des tranches de dépenses (DPA) et selon le nombre d'actifs.
50. Distribution des ménages non-agricoles selon les tranches de dépenses (DPA) et selon le nombre d'actifs.
51. Distribution des ménages non-agricoles selon les tranches de dépenses (DPA) et selon l'activité principale du chef de ménage.
59. Structure générale des dépenses des ménages sur une base annuelle et mensuelle.
60. Structure détaillée des dépenses par produits par an.
61. Répartition des ménages agricoles et de la masse des recettes des dépenses annuelles selon la nationalité.
66. Structure détaillée de la consommation annuelle alimentaire des ménages agricoles par produit et par origine des produits.
66. Structure détaillée de la consommation annuelle alimentaire des ménages non-agricoles par produit et par origine des produit.

3

d

VOLUME 13

BORGOU

BUDGET CONSOMMATION

INTRODUCTION

Les résultats présentés dans ce document sont les résultats bruts de l'enquête "Budget-Consommation" réalisée d'avril 1981 à avril 1982 dans la Province du BORGOU dans le cadre du Projet d'Etude Socio-Economique pour le Développement des Zones Libérées de l'Onchocercose (ATACORA et BORGOU).

Cette enquête a pour objectif principal de déterminer les composantes monétaires du niveau de vie des ménages par des relevés de recettes et de dépenses et de mesurer l'importance de l'auto consommation par les relevés de consommation.

L'enquête se compose de deux sections principales : l'une se référant au budget comme tel (recettes et dépenses) et l'autre à la consommation alimentaire. Il a été élaboré en conséquence quatre types de questionnaires :

- un questionnaire relatif aux caractéristiques de la population des ménages étudiés
- un questionnaire relatif aux opérations de rentrées (recettes)
- un questionnaire relatif aux opérations de sorties (dépenses)
- un questionnaire alimentaire

Il s'agit essentiellement de décrire la structure du budget des ménages à travers les divers postes de dépenses et de recettes et de dégager les quantités de produits alimentaires consommés au niveau des ménages; c'est-à-dire ceux qui sont achetés et ceux qui sont autoconsommés. On a ainsi une estimation de l'autoconsommation en quantité.

L'échantillon sur lequel cette enquête a été réalisée a été tiré à deux degrés : au premier degré les unités primaires (UP), c'est-à-dire les villages, proportionnellement à leur taille. Au deuxième degré, et après avoir recensé les villages-échantillons, il a été tiré avec probabilité égale les unités secondaires (US), c'est-à-dire les ménages dans chaque UP. On a utilisé comme base de sondage les documents relatifs au Recensement de la population de 1979. Ainsi donc il a été sélectionné au niveau de la Province 60 villages et 15 ménages

par village à raison de 12 ménages agricoles et de 3 ménages non agricoles. Pour plus de détails sur la méthodologie de l'enquête, il faudra se référer au Volume 1.

Sur les 900 ménages tirés et tenant compte, d'une part, de l'élimination de certains questionnaires inexploitable et d'autre part, de la non existence de ménages non agricoles dans certains villages, on a étudié effectivement 873 ménages échantillons.

Nous publions dans ce rapport quatre parties : La première sera consacrée aux pratiques budgétaires des ménages étudiés. La deuxième comportera une étude sur la distribution des recettes et une analyse de la structure des recettes; la troisième partie comprendra une étude de la distribution des dépenses et une analyse de la structure des dépenses. Enfin la quatrième partie sera réservée à la consommation alimentaire en quantité.

I. LES PRATIQUES BUDGETAIRES

Au cours de cette enquête sur le Budget-Consommation il a été procédé à la collecte des informations sur les méthodes de gestion budgétaire des ménages ainsi que sur les types de systèmes d'épargne, de crédit et de transfert mis en oeuvre au sein des groupes familiaux.

A. Unité Budgétaire

Selon la définition adoptée dans cette enquête, l'unité budgétaire est formée par un groupe de personnes qui mettent leurs revenus en commun et organisent ensemble leurs dépenses sous l'autorité d'un centre de décision appelé Chef de l'Unité Budgétaire. Signalons que dans la plupart des cas l'unité budgétaire est confondue avec le ménage ordinaire tel qu'il est défini au Volume I.

Le Tableau 9 indique la distribution des ménages agricoles et non agricoles qui centralisent leurs dépenses. Il découle de ce tableau que 73.0% des ménages enquêtés centralisent leurs dépenses tandis que 27.0% des ménages déclarent que chaque membre du groupe familial effectue ses propres dépenses. Les ménages non agricoles ont plus tendance à contracter des dépenses que les ménages agricoles : 77.3% contre 71.9%. Au niveau des Nationalités, les DENDIS sont ceux qui centralisent le plus leurs dépenses (90.4%) et les PEULH (57.7%).

Parmi les ménages centralisant leurs dépenses 95% déclarent que c'est le Chef de Ménage qui détient les recettes de la communauté (Tableau 10). La décision des dépenses du ménage lui revient prioritairement dans 87.5% des cas (Tableau 11).

D'une façon générale, les recettes générées par des activités individuelles exercées indépendamment de celles de la communauté (exploitation familiale par exemple), sont rarement mises à la disposition de la communauté. Au cours de cette enquête nous avons enregistré ces recettes et dépenses particulières, parce que ceux qui les ont réalisées font malgré tout partie du ménage étant encore sous la dépendance du Chef de Ménage. Somme toute le Chef de Ménage assure le contrôle du groupe sur le produit du travail commun, mais ce revenu est généralement soumis à toute forme de ponctions monétaires en vue de faire face aux dépenses affectant l'ensemble de la communauté. A cet égard c'est le Chef de Ménage qui pourvoit à toutes les dépenses (repas, entretien des femmes et des enfants, cérémonies, dépenses d'exploitation etc.).

Ces tableaux ne présentent pas de différences assez significatives ni entre les groupes agricoles et non agricoles d'une part, ni entre les nationalités d'autre part.

B. Système d'Epargne, de Crédit et de Transfert

1. Le Système d'Epargne

La répartition des ménages appartenant à un groupe de tontine (tableau 12) fait ressortir que seulement 4.8% de l'ensemble des ménages étudiés ont adhéré à un

groupement de tontine. La tontine est une association d'épargnants dont les membres versent périodiquement un montant fixe d'argent. Les cotisations du groupe sont réparties selon une certaine périodicité à chaque membre associé. Ce système d'épargne non institutionnel joue un rôle important dans la vie sociale des communautés villageoises du Sud, permettant à chaque membre associé de pourvoir à ses besoins monétaires au moment opportun et de se soustraire aussi des vicissitudes des prêts usuraires.

Dans la Province du BORGOU la tontine semble ne pas être une pratique courante eu égard à la très faible proportion de cas enregistrés : en fait, ce sont surtout les FON qui pratiquent la tontine (19.1%), et les DENDI (11.8%)

Lorsqu'on examine le tableau 13, représentant la répartition des ménages de tontine d'après la périodicité des versements, on constate que 59.2% des ménages agricoles font leur versement selon la périodicité des marchés ou une fois par semaine et que 46.2% des ménages non agricoles suivent plutôt une périodicité mensuelle.

La majorité des ménages agricoles (53.6%) versent périodiquement moins de 2.000 FCFA, les ménages non agricoles se répartissant dans les classes de montant de versement de moins de 2.000 FCFA (40%) et de plus de 10.000 FCFA (40%) (Tableau 14). Par ailleurs, on constate que subséquemment 38.5% des ménages agricoles retirent moins de 20.000 FCFA annuellement de la tontine tandis que 30.0% des ménages non agricoles se trouvent dans cette classe, la même proportion de ménages non agricoles se trouvent dans les tranches de montant supérieures à 40.000 FCF (tableau 15).

D'autres structures d'épargne sont utilisées par les ménages enquêtés : la thésaurisation à domicile semble être le procédé le plus fréquent puisqu'on constate que 51.6% des ménages étudiés pratiquent cette méthode d'épargne (Tableau 16).

Par contre, il existe une très faible propension à l'adhésion aux structures institutionnelles d'épargne telles la Caisse Nationale d'Epargne, (CNE), la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) et les banques. Mais il est intéressant de noter que 41.0% des ménages affirment un pratiquer aucune épargne.

La répartition des ménages selon les tranches du montant d'argent épargné dans un autre système fait ressortir que 57.8% des ménages enquêtés ont épargné chacun moins de 20.000 FCFA au cours de l'année 1980 (Tableau 17). Par ailleurs, le Tableau 18 laisse apparaître que près de 77.4% des ménages étudiés ont épargné au total moins de 20.000 FCFA par ménage pendant la Campagne 1980.

2. Le Crédit

A peine 5.6% des ménages étudiés ont sollicité un prêt au cours de l'année 1980 (Tableau 19).

D'après les Tableaux 20 et 21, on constate que les prêts sollicités proviennent des sources autres que les sources institutionnelles de crédit. C'est ainsi que 83.9% des ménages agricoles et 46.2% des ménages non agricoles ont obtenu leurs prêts des sources regroupées sous le terme "Autre".

Par ailleurs, on constate que d'une manière générale la durée de remboursement de ces prêts se situe entre une et deux campagnes agricoles, tout aussi bien pour les ménages agricoles que pour les ménages non agricoles (Tableaux 22 et 23)

3. Le Transfert

L'enquête sur le Budget-Consommation a permis également de mettre en lumière les opérations de transferts qui peuvent s'effectuer au sein des ménages enquêtés. Il s'agit de procéder à une estimation du montant d'argent que le Chef de Ménage reçoit gratuitement d'une tierce personne ou d'une institution et si, le cas échéant, ils accordent une aide ou une subvention à une tierce personne sans que cette dernière ait à donner quelque chose en échange.

L'examen du Tableau 25 fait ressortir que 8.4% des ménages enquêtés reçoivent une aide ou une subvention d'une tierce personne. Les OTAMMARI sont peu nombreux, toutefois, à recevoir une aide (3.9%). Le montant d'aide perçue varie de moins de 2.000 FCFA à plus de 10.000 FCFA par ménage. On constate que près de 51.8% des ménages agricoles se situent de montant supérieur à 10.000 FCFA et 57.1% des ménages non agricoles sont dans cette catégorie (Tableau 26).

Il est aussi intéressant de souligner que près de 19.9% des ménages enquêtés consacrent une partie de leurs revenus sous forme de pension salariale ou de soutien de famille (Tableau 27) à des tierces personnes. Le

montant annuel de cette aide varie également de moins de 2.000 FCFA à plus de 10.000 FCFA par ménage. On constate aussi que la plus forte proportion des ménages non agricoles (72.1%) se situe dans la tranche de montant d'aide supérieure à 10.000 FCFA (Tableau 28).

Par ailleurs, les ménages agricoles reçoivent des institutions ou des organismes des subventions sous forme de pension de retraite ou de dommage de guerre. On constate que près de 1.9% seulement des ménages enquêtés reçoivent ces subventions (Tableau 29). Presque toutes les subventions reçues par ces ménages se situent dans la tranche de montant supérieur à 10.000 FCFA (Tableau 30).

II. LES RECETTES DES MENAGES

Le Tableau 31 nous donne la distribution des revenus des ménages agricoles et non agricoles sur une base mensuelle. On voit tout de suite que chaque mois, la moyenne est nettement supérieure à la médiane, ce qui signifie que nous avons une distribution des ménages, asymétrique, orientée vers la droite. En d'autres termes, peu nombreux sont les ménages qui

ont un revenu élevé, mais leur revenu est suffisamment élevé pour influencer considérablement sur la moyenne. Dès lors, la médiane est une mesure de dispersion beaucoup plus significative, indiquant la limite des revenus, ou des dépenses pour 50% de la population. A partir de ce Tableau 31, il apparaît donc qu'au niveau annuel, la moyenne des revenus déclarés pour un ménage agricole du BORGOU est de 270.514 FCFA et pour un ménage non agricole, de 305.926 FCFA, soit une valeur nettement supérieure pour les ménages non agricoles.

Considérant la médiane, on trouve que 50% des ménages agricoles ont un revenu annuel inférieur ou égal à 80.309 FCFA, et les ménages non agricoles, un revenu annuel inférieur ou égal à 134.658 FCFA, ce qui confirme considérablement la différence de revenus entre les deux groupes. Autrement dit, parmi les ménages non agricoles en particulier, il y a un petit groupe de privilégiés par rapport au reste de la population : ce sont probablement de gros commerçants. Le tableau suivant fait apparaître que pour les ménages agricoles, les revenus mensuels moyens varient de 15.807 FCFA pour le mois de juin à 38.881 FCFA pour le mois de mars.

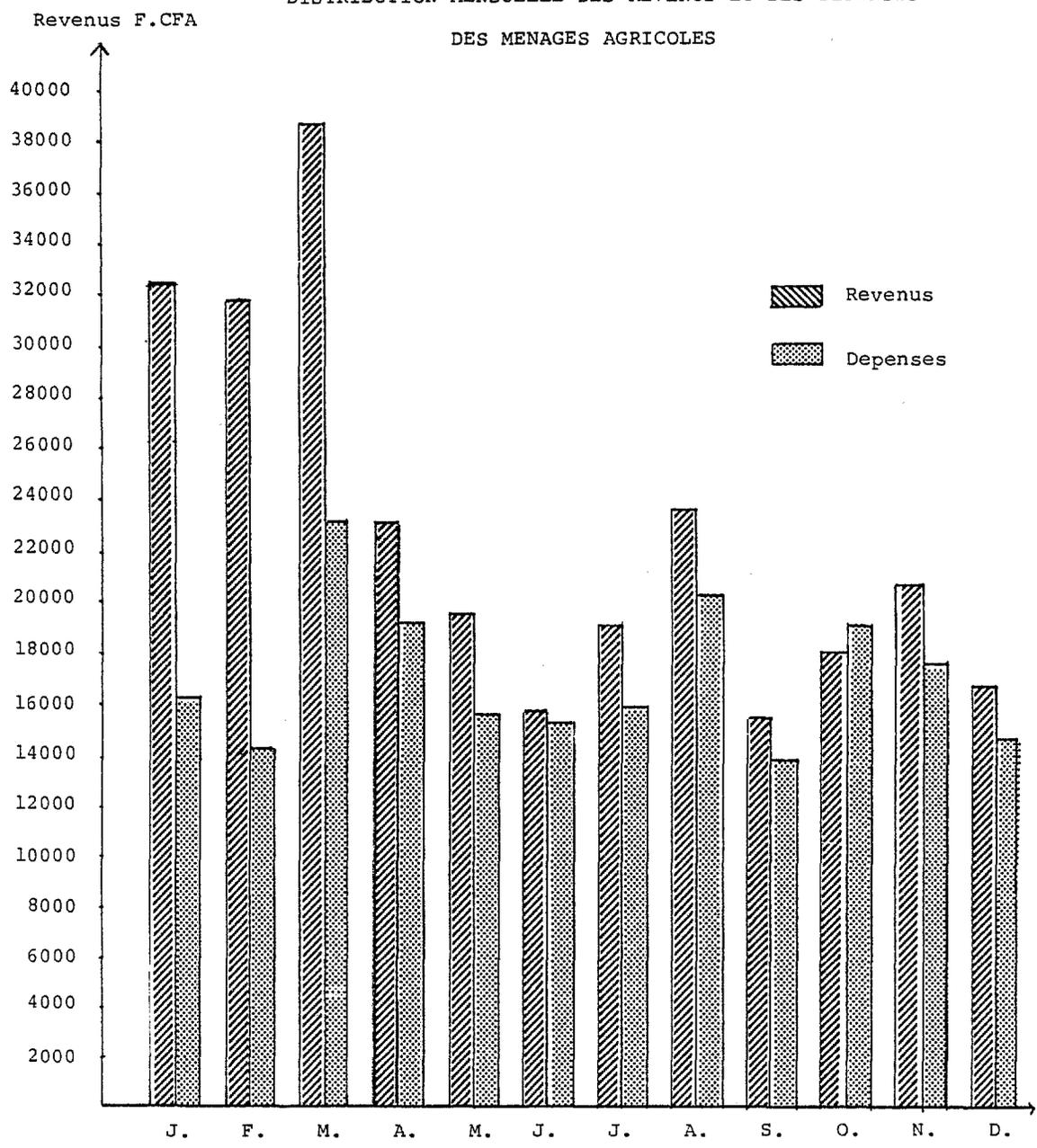
DISTRIBUTION MOYENNE ET MEDIANE DES REVENUS DES MENAGES AGRICOLES
ET NON AGRICOLES

	MENAGE AGRICOLE MOYENNE	AGRICOLE MEDIANE	MENAGE NON AGRICOLE MOYENNE	AGRICOLE MEDIANE
Janvier	26.282	7.000	32.989	16.215
Février	31.863	7.555	24.782	10.947
Mars	38.881	11.125	30.845	12.610
Avril	23.129	9.000	19.852	4.685
Mai	19.734	6.000	24.210	7.600
Juin	15.807	4.250	21.789	10.000
Juillet	19.399	5.647	28.027	11.762
Août	23.630	4.832	20.695	9.612
Septembre	15.798	4.100	28.414	11.757
Octobre	10.126	5.700	23.551	12.670
Novembre	20.959	7.600	24.329	14.300
Décembre	16.905	6.000	26.443	12.500
TOTAL	270.514	80.309	305.926	134.658

Pour les ménages agricoles, les revenus les plus importants se situent dans les mois qui suivent les récoltes, en particulier janvier, février et mars. Après quoi les ménages ne vendent guère que pour faire face aux dépenses courantes, comme on le voit sur le graphique comparatif des revenus et des dépenses. Considérant la médiane des revenus, les fluctuations sont beaucoup plus faibles, mais confirment que pour l'ensemble, les revenus les plus importants se situent au mois de mars. En ce qui concerne les ménages non agricoles, de grandes fluctuations s'observent aussi entre les mois atteignant un maximum en mars (30.845 FCFA), tout comme pour les ménages agricoles, et un minimum en avril (19.852 FCFA).

L'ensemble des revenus des ménages du BORGOU, bien que relativement faible, est néanmoins beaucoup plus élevé que celui des ménages de l'ATACORA. La juxtaposition des revenus et des dépenses sur un même graphique montre que les revenus excèdent les dépenses tout au long de l'année, ce qui révèle une certaine capacité d'épargne. Le revenu per capita est de 23.438 FCFA (Tableau 41), soit le double de celui des ménages de l'ATACORA. En fait, un calcul sur la base du Tableau 31 donne même un revenu légèrement supérieur (autour de 28.000 FCFA)

DISTRIBUTION MENSUELLE DES REVENUS ET DES DEPENSES
DES MENAGES AGRICOLES

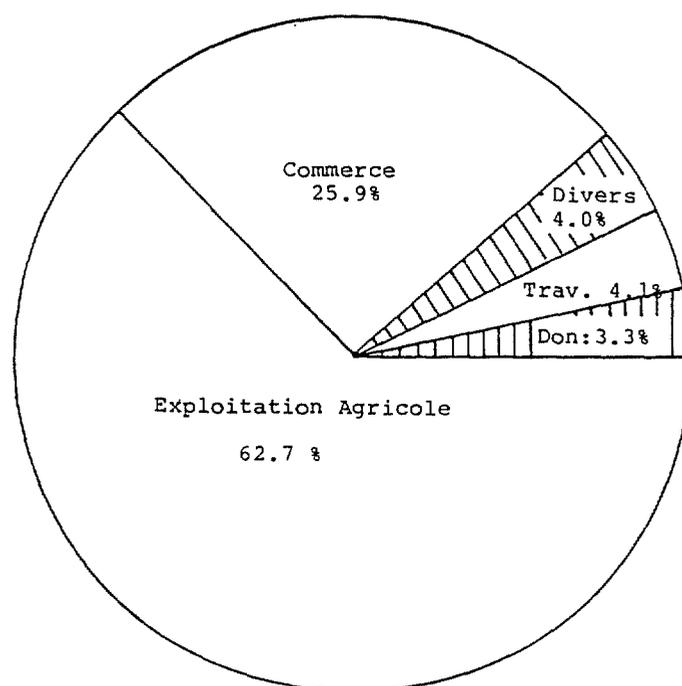


Le Tableau 32 montre qu'il existe une relation statistique ($r=-.20$) entre le revenu des ménages agricoles et l'âge du Chef de Ménage. (C'est dans la catégorie des 30 à 39 ans que l'on trouve le plus grand pourcentage de revenus par personne supérieur à 20.000 FCFA et à partir de 40 ans, ce pourcentage décroît régulièrement. Le même phénomène s'observe par les ménages non agricoles (Tableau 33). De même, il existe une relation statistique ($r=-.10$) entre les revenus des ménages agricoles et la taille du ménage (Tableau 34) : au-delà de 10 personnes, le revenu décroît. Ce phénomène est encore plus évident pour les ménages non agricoles ($r=-.30$) : au-delà de 5 personnes, le pourcentage de ménages ayant un revenu per capita supérieur à 20.000 FCFA décroît régulièrement (Tableau 35). Il existe aussi une faible relation ($r=-.06$) entre le revenu des ménages non agricoles et le nombre d'actifs. Les revenus par personne augmentent régulièrement jusqu'à 4 actifs; ils se stabilisent entre 5 et 6 actifs et diminuent au-delà de 6 actifs (Tableau 36). Le même phénomène s'observe pour les ménages non agricoles, mais le revenu par personne diminue au-delà de 4 actifs. Enfin, il n'y a pas de relation entre les revenus des ménages non agricoles et l'activité principale du Chef de Ménage (Tableau 38).

Le Tableau 39 révèle l'origine des recettes des ménages. En ce qui concerne les ménages agricoles, on voit que les revenus de l'exploitation représentent 62.7 % de l'ensemble des revenus, 25.9% provient du petit commerce, et les autres revenus consistent

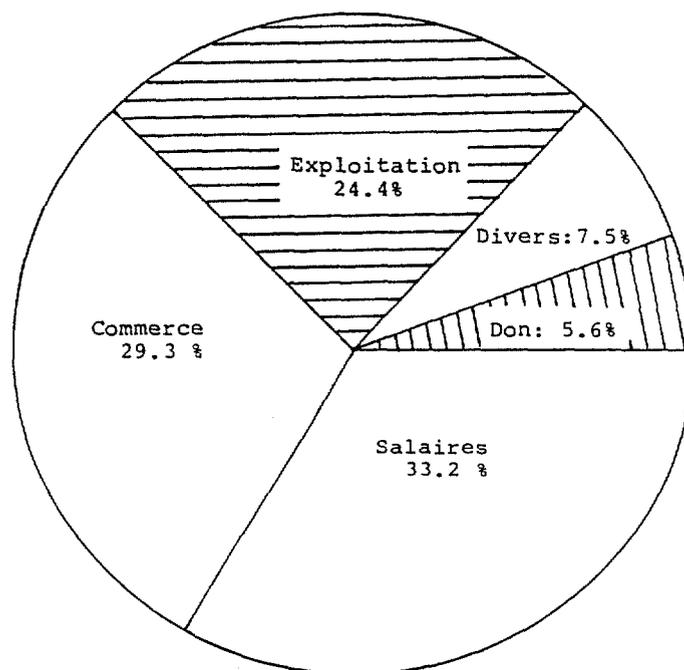
en dons (3.3%), travaux extérieurs (4.1%) et divers (4.0%). Le Tableau 40, qui présente la structure détaillée des revenus par produit, confirme à peu près ces données. Ainsi, les produits de la ferme plus les produits de cueillette de chasse ou de pêche représentent 66.7% du revenu des ménages agricoles; le commerce, si l'on exclut les produits de la ferme, représente 15.6% et les travaux extérieurs 5.3%; enfin, les divers 12.4%. Une représentation graphique de la structure des revenus des ménages agricoles, sur la base du Tableau 39, donne le suivant :

STRUCTURE DES REVENUS DES MENAGES AGRICOLES



En ce qui concerne les ménages non agricoles, le tableau 39 a peu de signification, les enquêteurs ayant souvent fait une confusion entre les catégories "travaux extérieurs" et "exploitation agricole", ayant inclus leurs salaires tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre catégorie. Ainsi, il semblerait que 48.8% de leurs revenus proviennent de leur exploitation, ce qui est beaucoup, si l'on considère que leur activité principale n'est pas l'agriculture. A partir du Tableau 40 donc, on voit que les produits de l'exploitation ne représentent en fait que 24.4% de leur revenu. Si l'on considère que le commerce représente 29.3% de leur revenu, leur salaire atteint alors 33.3%, ce qui semble plus vraisemblable. Une représentation graphique de la structure des revenus des ménages non agricoles donne alors le suivant :

STRUCTURE DES REVENUS DES MENAGES NON AGRICOLES



En comparant la structure des revenus des ménages agricoles et des ménages non agricoles, on constate que le commerce est plus important pour les ménages non agricoles, certains en faisant leur occupation première. Mais il est intéressant de noter que la part de l'exploitation agricole, chez les non agriculteurs, est loin d'être négligeable puisqu'elle représente près du quart de leurs revenus.

Le Tableau 41 donne les revenus annuels de l'ensemble des ménages par nationalité. Seules les données concernant les BARIBA, les DENDI et les PEULH sont significatives, en raison de leur plus grand nombre. On voit alors que le revenu per capita des DENDI est le plus important, étant plus de deux fois supérieur à celui des PEULH.

NATIONALITE	REVENU PER CAPITA FCFA
DENDI	42.446
BARIBA	22.134
PEULH	18.567
PROVINCE	23.438

Le Tableau 42 présente la distribution des ménages agricoles et de la masse des recettes annuelles par ménage. On voit que 50% des ménages agricoles ont un revenu inférieur ou égal à 137.640 FCFA et que 14.5% seulement des ménages ont un revenu déclaré inférieur à 40.000 FCFA. Dans le même temps, 15.1% des ménages ont un revenu supérieur à 200.000 FCFA.

III. LES DEPENSES DES MENAGES

Le Tableau 44 donne la distribution des dépenses des ménages agricoles et non agricoles sur une base mensuelle. Tout comme pour les revenus, la moyenne des dépenses est très supérieure à la médiane: les 50% de la population ayant des revenus très faibles dépensent peu et ceux qui ont des revenus supérieurs peuvent dépenser davantage. Le tableau suivant fait apparaître que les dépenses les plus élevées pour les ménages agricoles ont lieu en mars (23.330 FCFA) et en août (20.427 FCFA), c'est-à-dire, au début et au milieu de la campagne agricole. Ils sont plus réduits en février (14.264 FCFA) et en septembre (13.855 FCFA). Pour les ménages non agricoles, les dépenses les plus élevées ont lieu en janvier (26.246 FCFA), et les plus faibles en décembre (17.594 FCFA), comme on le voit dans le tableau suivant :

MOYENNE MENSUELLE DES DEPENSES
DES MENAGES AGRICOLES ET NON AGRICOLES

MOIS	DEPENSES			
	MENAGES MOYENNE FCFA	AGRICILES MEDIANE FCFA	MENAGES MOYENNE FCFA	NON AGRICOLES MEDIANE FCFA
Janvier	16.961	5.125	26.246	9.985
Février	14.269	5.580	19.428	7.975
Mars	23.330	6.485	19.964	10.630
Avril	19.573	6.265	18.848	5.495
Mai	15.625	6.085	24.763	6.835
Juin	15.637	6.980	22.969	10.315
Juillet	16.023	7.667	25.123	13.062
Août	20.427	6.542	20.644	10.067
Septembre	13.855	5.167	24.505	8.957
Octobre	19.250	6.555	20.150	10.037
Novembre	17.702	5.807	17.779	8.940
Décembre	14.940	4.647	17.594	6.825
TOTAL	207.592	73.705	258.013	109.123

Tout comme pour les revenus, il y a une relation significative entre les dépenses annuelles par personne pour les ménages agricoles et l'âge du Chef de Ménage ($r = -.13$). Dans toutes les tranches de dépenses, le pourcentage augmente avec l'âge des Chefs de Ménage (Tableau 45). Le même phénomène s'observe en ce qui concerne les ménages non agricoles, excepté pour les catégories de dépenses supérieures à 18.000 FCFA (Tableau 46). De même, il existe une relation significative entre les dépenses annuelles par personne pour les ménages agricoles et la taille du ménage ($r = -.28$) : plus la taille du ménage est importante, et plus les dépenses par personne diminuent (Tableau 47). Le même phénomène s'observe au

niveau des ménages non agricoles (Tableau 48). Par contre, il n'y a pas de relation statistique entre les dépenses annuelles par personne et le nombre d'actifs, aussi bien pour les ménages agricoles (Tableau 49) que non agricoles (Tableau 50). Enfin, il n'y a pas de relation statistique entre les dépenses annuelles par personne et l'activité principale du Chef de Ménage pour les ménages non agricoles (Tableau 51).

Le tableau 59 présente la structure générale des dépenses des ménages agricoles et non agricoles. On voit que des catégories comme éducation, santé, transport, production animale et végétale, représentent un pourcentage très faible des dépenses, aussi bien pour les ménages agricoles que non agricoles. Pour les deux groupes, les dépenses pour le commerce sont assez élevées : 29.2% chez les ménages agricoles et 40.2% pour les ménages non agricoles. En fait, ces deux grandes catégories de dépenses sont l'alimentation, et le commerce, qui à elles seules, comptent pour 59.9% des dépenses pour les ménages agricoles et 79.1% pour les ménages non agricoles :

DEPENSES	MENAGES AGRICOLES %	MENAGES NON AGRICOLES %
ALIMENTATION	30.7	38.9
COMMERCE	29.2	40.3
CEREMONIE-LOISIR	7.2	3.7
LOGEMENT	5.8	2.4
HABILLEMENT	4.8	2.6

A priori il est surprenant toutefois de constater que les dépenses pour l'alimentation chez les ménages non agricoles ne soient pas beaucoup plus élevées, en pourcentage, que chez les ménages agricoles. Mais ceci est dû au fait que le revenu des ménages non agricoles est nettement supérieur à celui des ménages agricoles et les dépenses relatives à l'alimentation, en chiffre absolu, sont presque le double des ménages agricoles. Enfin, on constate que les ménages non agricoles dépensent peu en cérémonies-loisirs : 3.7% de leurs dépenses, contre 7.2 % pour les ménages agricoles. Les dépenses relatives au logement sont beaucoup plus élevées chez les ménages agricoles, ainsi que les dépenses relatives à l'habillement.

Le tableau 60 donne le détail des dépenses par produits. On voit tout de suite que les dépenses pour l'achat de Sorgho sont le double, en pourcentage, des dépenses pour les ménages non agricoles par rapport aux ménages agricoles. Les autres différences très marquées entre les deux groupes concernent l'achat de bovins : les ménages agricoles achètent des bêtes pour augmenter leur troupeau, c'est un moyen de placer leur épargne. Ainsi l'achat de bêtes représente 12.7% de leurs dépenses contre seulement 1.5% pour les ménages non agricoles. Pour les autres catégories, les différences ne sont pas significatives, si ce n'est les produits industriels importés qui font partie du commerce.

Le Tableau 61 présente les dépenses par ménage et par personne, sur une base annuelle, selon les nationalités. En ne considérant que les trois principales nationalités du BORGOU, les dépenses par personne s'établissent comme suit :

NATIONALITES	DEPENSES	REVENUS
DENDI	48.170	42.446
BARIBA	19.130	22.134
PEULH	11.859	18.567

Pour les DENDI, les dépenses par personne sont légèrement supérieures aux revenus déclarés. On peut donc penser que leurs revenus avaient été sous estimés. Par contre, chez les BARIBA et les PEULH, les dépenses étant inférieures aux revenus, on peut en conclure qu'ils ont une certaine capacité d'épargne.

IV. LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Le tableau 66 présente la structure détaillée de la consommation alimentaire annuelle des ménages agricoles et non agricoles, par produit et par origine des produits, ainsi que la consommation par individu. Il est intéressant d'en comparer les résultats par grandes catégories, avec les données présentées par le Ministère de la Coopération Française en 1980, sur la situation alimentaire

dans les pays d'Afrique noire et de l'Océan Indien. Cette étude contient des données sur le Bénin que nous reproduisons en partie dans le tableau suivant :

STRUCTURE DE LA CONSOMMATION
(en Kg par individu et par an)

PRODUITS	BORGOU		BENIN
	MENAGES AGRICILES	MENAGES NON AGRICOLES	ETUDE DE LA COOPERATION FRANCAISE, 1980
Céréales	150	146	87.7
Tubercules	144	115	217.2
Viande de boeuf	8	10	3.7
Viande de mouton	1	-	0.7
Viande de chèvre	3	-	0.8
Viande de porc	-	-	1.6
Oeufs (unité)	8	5	-
Lait (litre)	10	10	4.4

Tout d'abord, on constate que dans le BORGOU, la structure de la consommation entre ménages non agricoles n'est pas très différente, si ce n'est que la quantité de céréales et de tubercules est légèrement supérieure dans le cas des ménages agricoles. Par contre, il ressort de ce tableau que les ménages non agricoles consomment un peu plus de viande de boeuf : 10 Kg par individu et par an, contre 8 pour les ménages agricoles, mais ces derniers consomment plus de viande de mouton et de chèvre,

ainsi que les oeufs. La même quantité de lait est consommée par les ménages agricoles et non agricoles. Mais comparant ces données à celles de l'ensemble du BENIN, de très grandes différences apparaissent au niveau de la consommation des céréales et des tubercules en particulier : la consommation de céréales dans le BORGOU est nettement supérieur à celle de l'ensemble du BENIN, tandis que le phénomène s'observe dans le cas des tubercules : la consommation de tubercules dans le BORGOU semble très inférieure à celle de l'ensemble du Bénin. Par contre, on consomme plus de viande, d'oeufs et de lait dans le BORGOU. Sur le plan des Nationalités, des différences sensibles apparaissent, comme le montre le tableau suivant sur la structure de la consommation des ménages agricoles. Les ménages non agricoles ne sont pas assez nombreux pour être analysés par nationalité.

STRUCTURE DE LA CONSOMMATION DES MENAGES AGRICOLES
(En Kg par Individu et par an)

PRODUITS	BORGOU	BARIBA	DENDI	PEULH
Céréales	150	128	297	187
Tubercules	144	161	30	94
Viande de boeuf	8	9	5	2
Viande de mouton	1	-	1	1
Viande de chèvre	3	-	29	-
Viande de porc	-	-	-	-
Volailles (unité)	-	1	-	-
Oeufs (unité)	8	4	47	11
Lait (litre)	10	6	2	48

De ce tableau il ressort que les BARIBA consomment le plus de tubercules (161 Kg), tandis que les DENDI consomment beaucoup plus de céréales (247 Kg), mais très peu de tubercules. Ils mangent aussi beaucoup d'oeufs et de viande de chèvre. Les PEULH sont naturellement ceux qui consomment le plus de lait : 48 litres par individu et par an. En fait, le lait est à la base de leur nourriture, avec les céréales.